



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 113279

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur le projet de directive postale européenne présenté par la Commission européenne le 18 octobre dernier. Aussi, il souhaiterait savoir comment le gouvernement français entend demander le maintien d'un secteur réservé dans le cadre de la directive postale européenne, afin de préserver l'existence d'un service universel postal de haute qualité et à un prix abordable, ce notamment en zone rurale.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113279

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13103